



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE MARTINET

Arrêté de circulation

LE MAIRE DE MARTINET,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales;
VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;
VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;
VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992;
VU la demande formulée le mercredi 11 juin 2025 par **DEBELEC Vendee**, 2682 Bd Francois Xavier Fafeur 11000 CARCASSONNE

Considérant qu'en raison du déroulement des travaux situés **3 et 5 Rue St Joseph sur la commune de MARTINET**, pour des travaux de **Travaux de terrassement avec tranchée pour raccordement ENEDIS**, effectués par l'entreprise citée ci-dessus, la circulation sera alternée

entre le lundi 30 juin 2025 et le vendredi 18 juillet 2025 pour 1 jour.

ARRETE

ARTICLE 1 : **entre le lundi 30 juin 2025 et le vendredi 18 juillet 2025 pour 1 jour** la circulation sera alternée par signaux manuels ou panneaux B15-C18 ou feux tricolores pour des travaux de Travaux de terrassement avec tranchée pour raccordement ENEDIS, à **MARTINET 3 et 5 Rue St Joseph**

ARTICLE 2 : Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre sur une longueur de 100 mètres, excepté pour les véhicules affectés au chantier. La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h.

ARTICLE 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise **DEBELEC Vendee**.

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de **Martinet**.

ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la commune de **Martinet**, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la VENDEE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à : **L'entreprise DEBELEC Vendee**

A Martinet, le 12 juin 2025

Le Maire
Michel PAILLUSSON



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803102409



N° 14024*01

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **VERIE** Prénom : **Julie**

Dénomination : **DEBELEC Vendée** Représenté par :

Adresse Numéro : **2682** Extension : Nom de la voie : **Bd François-Xavier Fafeur**

Code postal **1 1 0 0 0** Localité : **CARCASSONNE** Pays : **France**

Téléphone **0 6 8 6 6 2 3 8 3 6** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **debelec.vendee@groupe-comelec.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Rue de Saint-Joseph**

Code postal **8 5 1 5 0** Localité : **MARTINET**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : **TRAVAUX DE TERRASSEMENT AVEC TRANCHEE POUR RACCORDEMENT ENEDIS**

72582208 - RABOTIN - TER 30/06 - RACC 08/07

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : **3 0 0 6 2 0 2 5** Durée des travaux (en jours calendaires) : **1**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **2 0** Date de début de réglementation **3 0 0 6 2 0 2 5**

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue **1 1**

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) **1 1**

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **CARCASSONNE**

Le : **1 1 0 6 2 0 2 5**

Nom : **TOMASZEK** Prénom : **Vincent** Qualité :



SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT

Nom du client :	RABOTIN	N° d'affaire :	72582208
Adresse chantier :	8 RUE DE SAINT JOSEPH 85150	Commune :	Martinet

Nom et fonction de la personne au rdv :

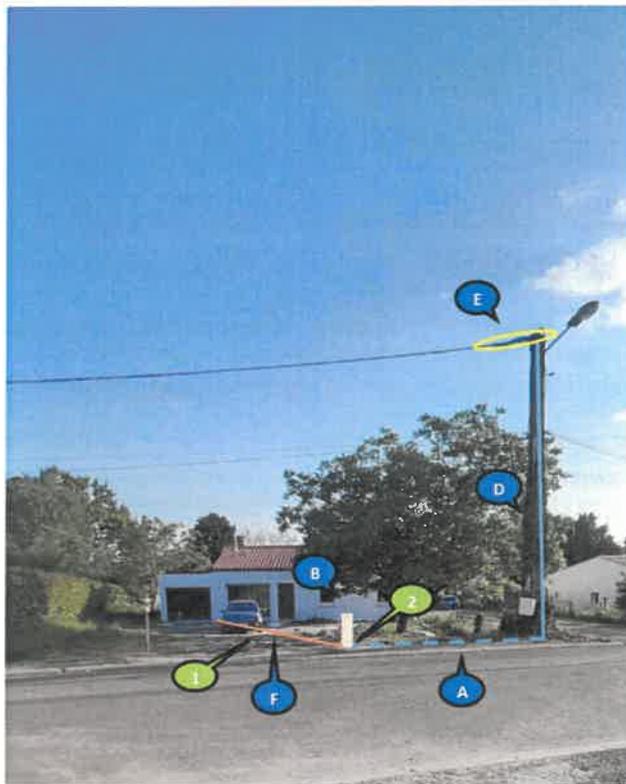
Client

Date d'emménagement :

TRAVAUX : Sélectionner dans la liste

A charge du client :	Type de voie (liaison réseau) :		Communale
	1	• Pose d'un fourreau aiguillé de 90 ou 75 mm, dans une tranchée de 80 cm de profondeur depuis l'emplacement prévu du coffret jusqu'à l'aplomb au mur intérieur dans une goulotte dédiée	
	2	• Matérialisation de l'emplacement précis du coffret (selon photo ci-dessous)	
	3	• Pose d'une Gaine Technique du Logement	
		• Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service	
	• Prévoir l'attestation de conformité de l'installation Intérieure (Consuel)		

A charge d'Enedis :	A	• Terrassement liaison publique + Câble Alu 4x35
	B	• Pose d'un coffret au sol en limite de propriété CIBE 805
	C	• Pose tableau de comptage sur Goulotte Technique Logement
	D	• A poser : Liaison réseau 1 câble T4x25Alu
	E	• Raccordement de la liaison au réseau jusqu'au coffret extérieur
	F	• Dérivation individuelle (liaison coffret comptage) jusqu'au local à alimenter



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prévention :

Commentaires :
(Possibilité nacelle, accessibilité, autres...)

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2016	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A	Alu 35 mm²	25			
12 kVA	AS1 - Branchement aéro-souterrain Type 1		8	6	Alu 35 mm²	25	39	1,90	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm²			0,00	
Terrassement							Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
							5	0	5

EMERGENCE DE VOTRE RACCORDEMENT

Nom du client :	RABOTIN	N° d'affaire :	72582208
Adresse chantier :	8 RUE DE SAINT JOSEPH 85150	Commune :	Martinet

Nom et fonction de la personne au rdv :

Client

Date d'emménagement :

TRAVAUX : Sélectionner dans la liste

	Type de voie (liaison réseau) :	Communale
A charge du client :	1	• Pose d'un fourreau aiguillé de 90 ou 75 mm, dans une tranchée de 80 cm de profondeur depuis l'emplacement prévu du coffret jusqu'à l'aplomb au mur intérieur dans une goulotte dédiée
	2	• Matérialisation de l'emplacement précis du coffret (selon photo ci-dessous)
	3	• Pose d'une Gaine Technique du Logement
		• Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service
		• Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel)

A charge d'Enedis :	A	• Terrassement liaison publique + Câble Alu 4x35
	B	• Pose d'un coffret au sol en limite de propriété CIBE 805
	C	• Pose tableau de comptage sur Goulotte Technique Logement
	D	• A poser : Liaison réseau 1 câble T4x25Alu
	E	• Raccordement de la liaison au réseau jusqu'au coffret extérieur
	F	• Dérivation individuelle (liaison coffret comptage) jusqu'au local à alimenter



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prévention :

Commentaires :
(Possibilité nacelle, accessibilité, autres...)

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2016	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A					
12 kVA	AS1 - Branchement aéro-souterrain Type 1		8	6	Alu 35 mm²	25	39	1.90	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2			0.00	
Terrassement							Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
							5	0	5

POSITIONNEMENT TABLEAU INTERIEUR

Nom du client :	RABOTIN	N° d'affaire :	72582208
Adresse chantier :	8 RUE DE SAINT JOSEPH 85150	Commune :	Martinet

Nom et fonction de la personne au rdv :

Client

Date d'emménagement :

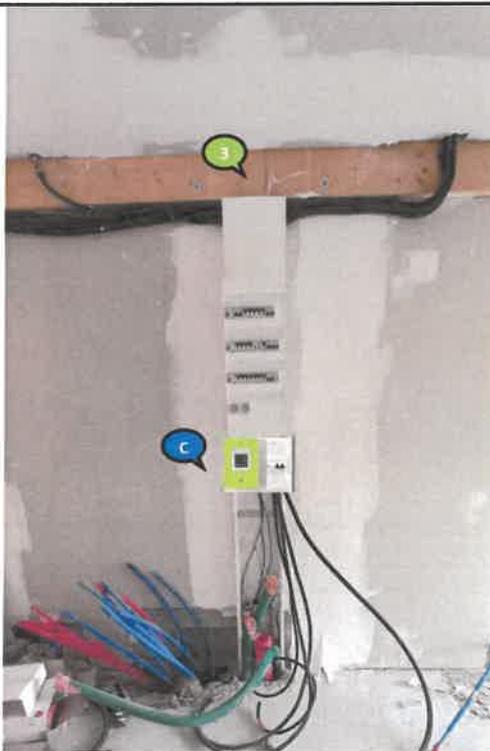
TRAVAUX :	Selectionner dans la liste
------------------	----------------------------

Type de voie (liaison réseau) :

Communale

A charge du client :	1	• Pose d'un fourreau aiguillé de 90 ou 75 mm, dans une tranchée de 80 cm de profondeur depuis l'emplacement prévu du coffret jusqu'à l'aplomb au mur intérieur dans une goulotte dédiée
	2	• Matérialisation de l'emplacement précis du coffret (selon photo ci-dessous)
	3	• Pose d'une Gaine Technique du Logement
		• Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service
		• Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel)

A charge d'Enedis :	A	• Terrassement liaison publique + Câble Alu 4x35
	B	• Pose d'un coffret au sol en limite de propriété CIBE 805
	C	• Pose tableau de comptage sur Goulotte Technique Logement
	D	• A poser : Liaison réseau 1 câble T4x25Alu
	E	• Raccordement de la liaison au réseau jusqu'au coffret extérieur
	F	• Dérivation individuelle (liaison coffret comptage) jusqu'au local à alimenter



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prévention :	
---------------------	--

Commentaires : (Possibilité macadam, accessibilité, autres...)	
--	--

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2016	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A	Alu 35 mm²				
12 kVA	AS1 - Branchement aéro-souterrain Type 1		8	6	Alu 35 mm²	25	39	1.90	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm²			0.00	
Terrassement							Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
							5	0	5